

# Quand sonne la fin des Maisons de Proximité ?

... collègues, usagers et citoyens restent sur le carreau...

Le **syndicat FOCD31** dénonce une fois de plus des mesures de réduction des effectifs se traduisant par des départs forcés qui vont toucher la majorité de nos **collègues** ambassadeur/drice de Maison de Proximité...

La méthode ne change pas... **BRUTALE, OPAQUE ET ARBITRAIRE**

A l'occasion d'un séminaire de cohésion d'équipe organisé le 17 décembre 2025, la hiérarchie leur a annoncé la réduction drastique des effectifs ET la mutualisation de la majorité des Maisons de Proximité.

De **25** agents contractuels œuvrant sur le territoire de la Haute-Garonne, ils passeraient à **4** environ, les quelques agents titulaires (14) ne sachant pas non plus leur devenir, ni d'ailleurs les encadrants de proximité qui pourraient être « *rétrogradés* » à des fonctions *d'ambassadeurs*.

Depuis, les collègues sont dans **l'incertitude la plus totale**, ne sachant rien de leur avenir professionnel au CD31...même s'ils ne se font pas beaucoup d'illusions ...la majorité ont été recrutés en tant qu'agent contractuel, beaucoup ayant eu des promesses (orales comme d'habitude...) de pérennisation, certains ayant même démissionné d'une autre situation professionnelle pour rejoindre cette belle aventure du service public.

Afin que la *vitrine* du Président du Conseil Départemental brille toujours de mille feux...l'information sur cette disparition "annoncée" n'a pas été clairement communiquée aux différents partenaires institutionnels de territoire (élus, associations...), même si, depuis **quelques mois, les jours d'ouverture de toutes les maisons de proximité se réduisent comme peau de chagrin** ... sous l'effet de la première vague de départs forcés ayant concerné des collègues ambassadeurs/drices.

Certains élus départementaux préfèrent peut-être faire *l'autruche*, trouvant que l'année 2025 ayant été sauvée (ça dépend pour qui !) l'année 2026 s'annonce sous les mêmes hospices !

**Nos ambassadeurs/drices**, qu'ils soient contractuels ou titulaires, se préoccupent beaucoup du **sort des citoyens/usagers** qui "vont probablement rester sur le carreau" livrés à eux-mêmes, sans solution à leurs problèmes...particulièrement l'accès aux services sociaux départementaux, l'accès aux droits, et au numérique compromis par la pénurie des professionnels en MDS, pénurie orchestrée volontairement par l'exécutif sous prétexte de contraintes budgétaires !

**Les organisations syndicales**, une fois de plus, **ne sont ni informées/ni consultées** et cette décision, qui ne peut être que présidentielle, se met en œuvre à bas bruit...bafouant le droit syndical, et bafouant aussi le droit des agents !

De Cadours à Caraman, de Montgiscard (première maison de proximité ouverte en décembre 2020 sous la présidence de Monsieur MERIC) à Montréjeau, du Lherm à Cintegabelle, en passant par Rieux-Volvestre, Salies du Salat et Cierp Gaup...le **syndicat FOCD31 dénonce une fois de plus la décision et la méthode employée**.

Certaines Maisons de Proximité vont subir à coup sûr des réductions de jours d'ouverture jusqu'à devenir de **simples permanences** ayant un impact certain sur la qualité du service public rendu à l'usager.

Rappelons les paroles du **PCD31**, en août 2024, « *La suppression des services publics au cœur des communes est une réalité à laquelle se trouvent de plus en plus confrontés les habitantes et les habitants. Le maintien des services publics de proximité est une nécessité pour lutter contre le sentiment d'abandon et de relégation exprimé par nos concitoyens, notamment dans les zones périurbaines et rurales* », conclut **Sébastien VINCINI**.

Monsieur, le Président, un désengagement de plus en contradiction avec les besoins des hauts-garonnaises et haut –garonnais.

Nous constatons depuis quelques jours que nos collègues en **repositionnement professionnel** pour raisons de santé se voient proposer des postes **d'ambassadeurs**

**C'est à ne plus rien y comprendre !!!**